



COMMENT ACCÉDER À PERFORM

DIRECTION DE LA NORMALISATION,
DE L'INFORMATION FINANCIÈRE ET DU FINANCEMENT
MARS 2024

Cette publication a été réalisée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Une version électronique de ce document est disponible en ligne.

Tous droits réservés. La reproduction de ce document par quelque procédé que ce soit et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

© Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 2024

Table des matières

1.	Mise en contexte	1
2.	Obtenir un code clicSÉCUR – Entreprises	1
3.	S’authentifier au PGAMR	2
4.	Obtenir les accès dans PERFORM	3
5.	Accéder à PERFORM	3
6.	Nous joindre	5

1. Mise en contexte

L'application Prestation électronique de reddition financière des organismes municipaux (PERFORM) est utilisée par les organismes municipaux et leurs mandataires pour remplir les formulaires de leur rapport financier, des autres documents financiers qui l'accompagnent ainsi que des données prévisionnelles non auditées. PERFORM est également utilisée pour transmettre ces formulaires au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (ci-après, Ministère). Ce guide présente les différentes étapes à suivre pour accéder à PERFORM.

Pour obtenir l'accès à PERFORM, vous devez préalablement avoir en votre possession un identifiant unique (code clicSÉCUR – Entreprises) ainsi que le mot de passe qui lui est associé.

Un utilisateur qui n'a pas d'identifiant unique doit contacter le responsable des services électroniques de son organisation. Ce dernier lui fournira un code clicSÉCUR ainsi qu'un mot de passe temporaire permettant d'entrer dans le Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR).

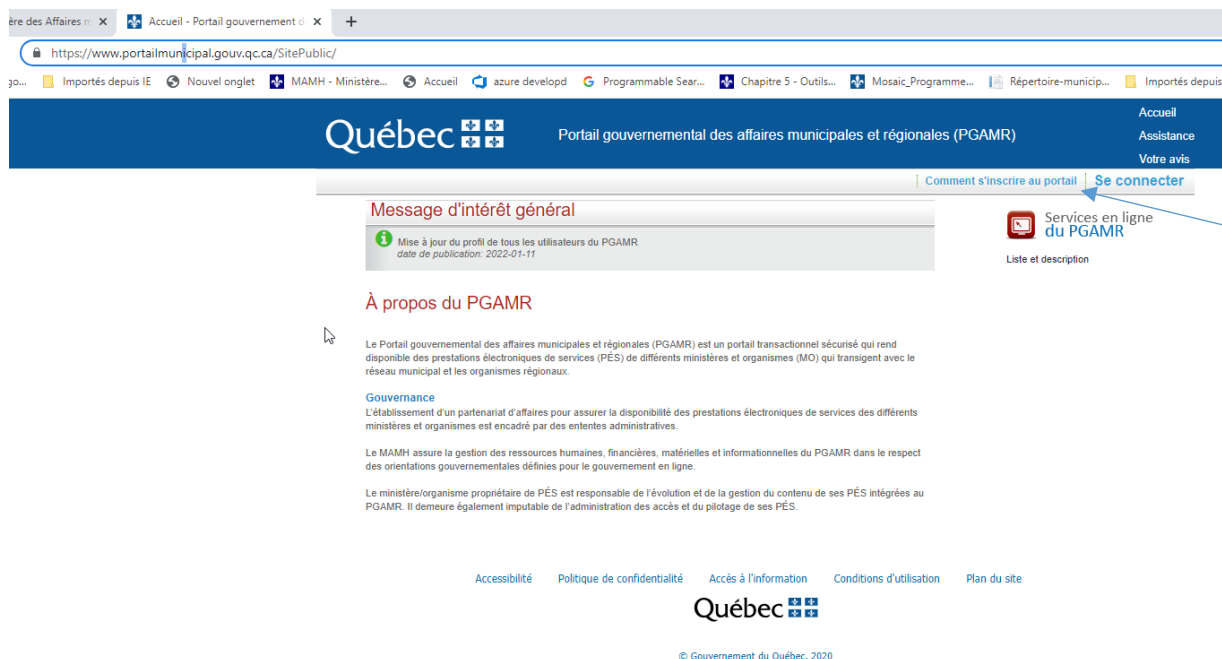
Si vous possédez déjà un code clicSÉCUR – Entreprises, vous pouvez accéder à PERFORM en passant directement à la section 3.

Notez que PERFORM n'est pas supportée par Internet Explorer. Vous devez utiliser un autre navigateur pour accéder au système.

2. Obtenir un code clicSÉCUR – Entreprises

Pour effectuer la demande d'un code clicSÉCUR – Entreprises, procédez comme suit :

- Cliquez sur le lien suivant : <https://www.portailmunicipal.gouv.qc.ca/sitepublic/>.
- Cliquez sur « Comment s'inscrire au portail », sous le ruban bleu.



c) Suivez les étapes correspondant à votre situation.



Québec Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR)

Accueil Assistance Votre avis

Comment s'inscrire au portail Se connecter

Information sur l'inscription

Le Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR) utilise clicSÉCUR – Entreprises, la solution d'authentification gouvernementale pour la gestion des autorisations d'accès des utilisateurs et des organisations.

Votre organisme n'est pas inscrit à clicSÉCUR-Entreprises ?

Si vous désirez obtenir les droits d'accès au portail, votre organisation doit d'abord s'inscrire à clicSÉCUR – Entreprises auprès de Revenu Québec et faire une demande d'accès aux services électroniques offerts par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter le site Web de clicSÉCUR – Entreprises en utilisant les coordonnées au bas de la page.

Votre organisation est inscrite à clicSÉCUR – Entreprises

Mais vous n'avez pas accès au PGAMR

Une ou plusieurs personnes sont identifiées dans votre organisation pour gérer l'accès au portail du PGAMR. Elles ont été désignées en tant que « responsable des services électroniques (RSÉ) ». L'une de ces personnes sera en mesure de créer ou de rétablir un accès au PGAMR.

Pour savoir qui est RSÉ dans votre organisation, communiquer avec clicSÉCUR – Entreprises en utilisant les coordonnées au bas de la page.

Mais vous n'avez plus de RSÉ dans votre organisation

Une personne en autorité, directrice ou directeur général (DG) par exemple, devra communiquer avec le service à la clientèle de clicSÉCUR – Entreprises (CSE) pour nommer un nouveau responsable des services électroniques (RSÉ).

Si votre organisation fait partie du réseau municipal, municipalité locale ou MRC par exemple, assurez-vous, avant de communiquer avec le service à la clientèle de CSE, que le nom de la personne en autorité figure dans le « Répertoire des municipalités ».

Consulter le répertoire : [Répertoire des municipalités](#)

Pour faire les corrections dans le répertoire, utiliser le service « Mise à jour des données de la clientèle » disponible dans le PGAMR ou communiquer avec votre direction régionale du MAMH. [Joindre les directions régionales](#)

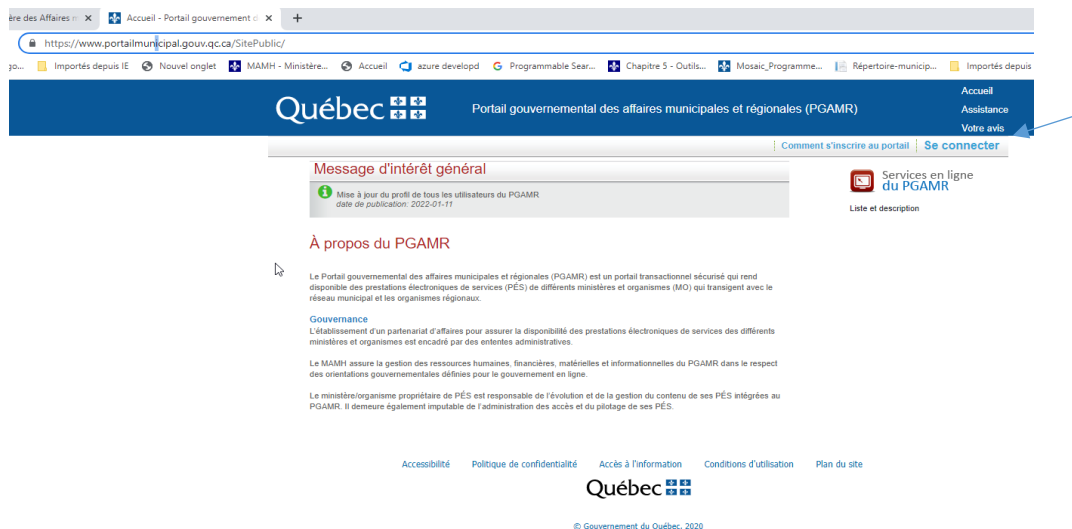
Coordonnées du service à la clientèle de clicSÉCUR – Entreprises:

Site Web : [clicSÉCUR Entreprises](#) ou 416 559-2281 (région de Québec)
514 873-3474 (région de Montréal)
1 866 423-3234 (sans frais)

3. S'authentifier au PGAMR

Pour accéder à PERFORM, vous devrez vous authentifier au PGAMR une première fois dans le but d'enregistrer votre mot de passe clicSÉCUR. Pour procéder à cette authentification, procédez comme suit :

- Cliquez sur le lien suivant : <https://www.portailmunicipal.gouv.qc.ca/sitepublic/>.
- Cliquez sur « Se connecter ».



Québec Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR)

Accueil Assistance Votre avis

Comment s'inscrire au portail Se connecter

Message d'intérêt général

Mise à jour du profil de tous les utilisateurs du PGAMR
date de publication: 2022-01-11

À propos du PGAMR

Le Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR) est un portail transactionnel sécurisé qui rend disponible des prestations électroniques de services (PÉS) de différents ministères et organismes (MO) qui transigent avec le réseau municipal et les organismes régionaux.

Gouvernance

L'établissement d'un partenariat d'affaires pour assurer la disponibilité des prestations électroniques de services des différents ministères et organismes est encadré par des ententes administratives.

Le MAMH assure la gestion des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles du PGAMR dans le respect des orientations gouvernementales définies pour le gouvernement en ligne.

Le ministre/organisme propriétaire de PÉS est responsable de l'évolution et de la gestion du contenu de ses PÉS intégrées au PGAMR. Il demeure également imputable de l'administration des accès et du pilotage de ses PÉS.

Accessibilité Politique de confidentialité Accès à l'information Conditions d'utilisation Plan du site

Québec

© Gouvernement du Québec, 2020

c) Fournissez les informations demandées pour vous connecter au système.

Vous pouvez transmettre toute question ou tout commentaire concernant l'accès au PGAMR à l'adresse suivante : portail@mamh.gouv.qc.ca.

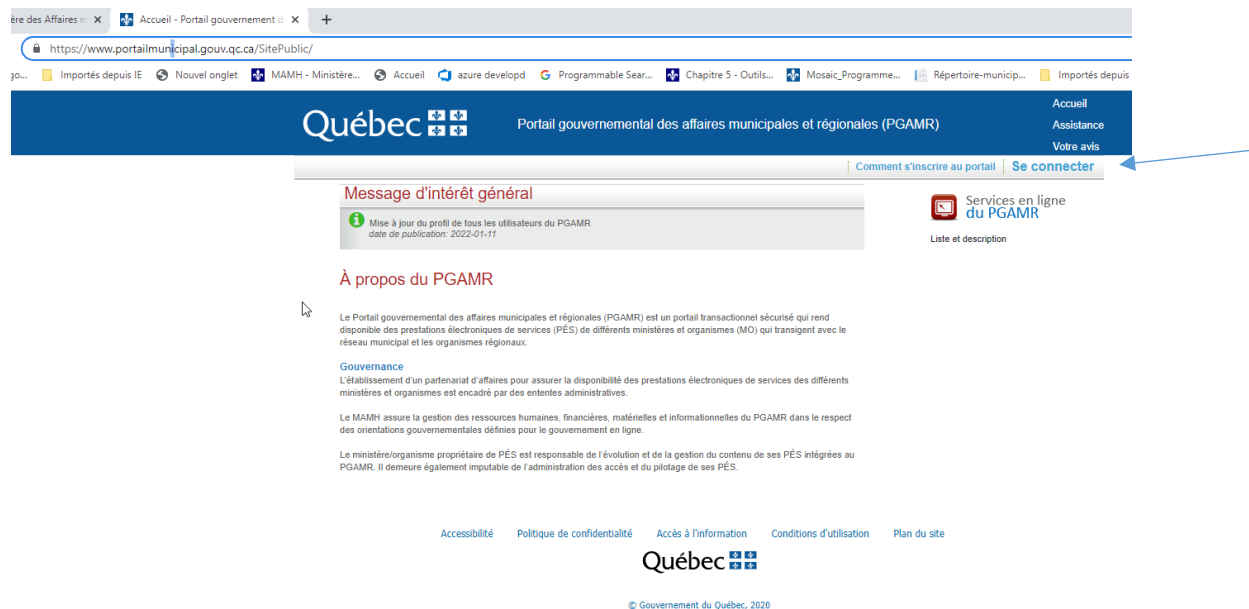
4. Obtenir les accès dans PERFORM

Veillez vous adresser au répondant municipal de votre organisation afin d'obtenir les rôles nécessaires pour utiliser PERFORM. Si le répondant municipal de votre organisation n'est plus à l'emploi de celle-ci, vous devez contacter la Direction de la normalisation, de l'information financière et du financement du Ministère (voir la section 6) afin qu'elle puisse attribuer ce rôle à quelqu'un de votre organisme.

5. Accéder à PERFORM

Après vous être identifié au PGAMR et avoir obtenu vos rôles, vous pourrez accéder à PERFORM. Pour ce faire, procédez comme suit :

- Cliquez sur le lien suivant : <https://www.portailmunicipal.gouv.qc.ca/sitepublic/>.
- Cliquez sur « Se connecter ».



Après l'authentification, la section « Mes services en ligne » s'affichera.

- Cliquez sur « PERFORM » pour accéder au système.



Vous accéderez à la page d'accueil de PERFORM.

Québec  Prestation électronique de reddition financière des organismes municipaux Utilisateur

Édition Organisme Nom de l'organisme

Nom de l'organisme (Code géo)

Données réelles 2022

Rapport financier

Autres renseignements financiers non audités

Questionnaire administratif

Attestation de transmission et de consentement à la diffusion

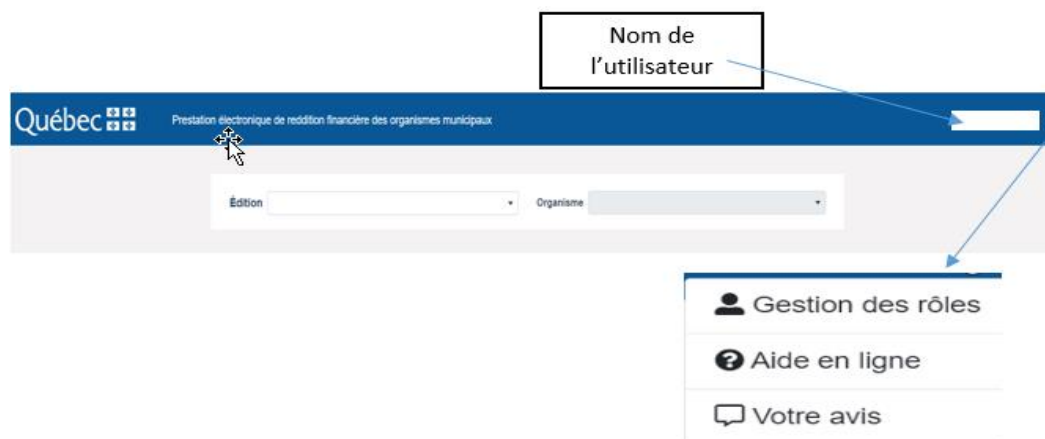
Sommaire de l'information financière

Données prévisionnelles non auditées 2023

Données prévisionnelles non auditées

Attestation de transmission et de consentement à la diffusion

Notez que, une fois dans PERFORM, vous trouverez le guide d'utilisation de l'application sous la rubrique « Aide en ligne », en cliquant sur les trois petits points verticaux de la partie supérieure droite de la page d'accueil.



6. Nous joindre

Vous pouvez joindre la Direction de la normalisation, de l'information financière et du financement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de l'une ou l'autre des façons suivantes :

- Courriel : information.financiere@mamh.gouv.qc.ca
- Téléphone : 418 691-2010

